



# LIVRE V

Animation de la charte paysagère

*« La lumière de Charente existe, sans pareille en France, même dans la Provence. Elle n'est pas traduisible en mots. Partout, on ne sait quoi d'ineffable baigne la nature ; l'homme aussi. »*  
**Jacques Chardonne (1884 - 1968), écrivain**



## Introduction



*Une charte paysagère n'est rien sans action pour la faire vivre et la faire connaître.*

*Les 9 projets d'animation ici présentés ont pour vocation de permettre d'accéder à une meilleure prise de conscience collective des exceptionnelles qualités des paysages locaux.*



### **SOMMAIRE**

*ACTION 1 : Les moyens de communication de la charte paysagère*

*ACTION 2 : Organisation de séances de découverte des paysages*

*ACTION 3 : Sensibilisation des acteurs économiques à la prise en compte du paysage*

*ACTION 4 : Session de formation pour les responsables élus*

*et les responsables techniques de collectivités*

*ACTION 5 : Mise en place d'un réseau de sentinelles du paysages*

*ACTION 6 : Organisation d'un concours photographique*

*ACTION 7 : Promotion des paysages sud-charentais au travers de la réalisation de supports média*

*ACTION 8 : Mise en place d'un observatoire photographique et statistique du paysage*

*ACTION 9 : Création artistique mettant en valeur le paysage*

*Modalités de mise en place des actions*

## Action 1

### Les moyens de communication de la charte paysagère



#### **A - Organiser une conférence de presse**

#### **B - Diffuser la charte ou des supports à définir (plaquettes, résumé,...) dans chaque commune et auprès de chaque acteur clef**

Elaborer une liste de diffusion en fonction des différents publics visés, au regard des coûts de reprographie il ne semble pas indispensable de diffuser la charte et l'ensemble des fiches au grand public. Les élus, les partenaires territoriaux et les professionnels concernés constituent les cibles à privilégier dans un premier temps. En fonction des publics ciblés seules certaines fiches peuvent être diffusées (prévoir des éditions en jeu libre). Prévoir la mise à disposition du document en téléchargement via un site web et une diffusion plus large par CD-Rom.

Informez et communiquez (via les supports de communication habituels du Pays ou une brochure synthétique type A4 plié en deux) sur l'existence du document et les moyens de se le procurer : Qu'est ce que le paysage ? Qu'est ce qu'une charte architecturale et paysagère ? Pourquoi une charte en Pays Sud-Charente ? Comment se procurer le document ? Quelles sont les différentes animations et services prévus ?

Elaborer les supports pédagogiques exploitables à partir des paysages proches de l'école, du collège ou du lycée

#### **C - Organiser des réunions publiques présentant la charte paysagère à la population**

#### **D - Susciter le débat par la présentation d'un film illustrant les dynamiques de dégradation des paysages (« Un monde pour soi »)**

### Action 2

#### Organisation de séances de découverte des paysages



#### A . Contexte

Les enfants scolarisés sur le territoire, en tant qu'acteurs en puissance de la préservation et du développement du Sud-Charente, doivent être sensibilisés dès maintenant à la mise en valeur du socle esthétique et culturel qui les accueille. C'est dans ce cadre que le collège Théodore Rancy de Chalais a participé au projet européen Comenius dont l'objectif était de mieux faire connaître les paysages européens.

L'organisation de séances spécifiques de sensibilisation à la question du paysage est aussi l'occasion d'élargir les champs de la pédagogie en réponse aux demandes des enseignants locaux.

#### B . Objectifs

- **Elaborer les supports pédagogiques exploitables à partir des paysages proches de l'école, du collège ou du lycée**
- **Adapter ces supports aux différents cycles d'enseignement scolaire afin d'accompagner les enseignants dans la mise en place de projets éducatifs articulés autour de la notion de paysage**
- **Diversifier les angles de sensibilisation des publics jeunes à l'amélioration de leur cadre de vie et à la protection de l'environnement**
- **Favoriser la diffusion de pratiques vertueuses dans l'ensemble de la population en prenant appui sur les enfants et les adolescents**

#### C . Description de l'action

- Définition d'un groupe de pilotage (orientation de la démarche, validation)
- Réunions de travail pédagogique pour l'élaboration des supports
- Edition de supports pédagogiques et techniques adaptés aux différentes cycles
- Formations aux enseignants pour s'approprier les documents et les outils créés
- Réalisation de séances d'animation auprès des écoles (ex : lectures de paysages, ...)
- Suivi de l'action (sur la base des indicateurs ci-dessous)



#### D . Indicateurs d'évaluation

- Nombre de séances de découverte en cours
- Nombre de séances de découverte programmées
- Nombre de séances de découverte terminés
- Nombre de classes et d'enfants initiés

#### D . Partenaires

- Inspection de l'Education Nationale de la Charente (IDEN)
- Ecoles, collèges, lycées
- Centre de découverte d'Aubeterre
- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente (CAUE)
- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du Poitou-Charentes (CREN)

#### E . Pilote

Syndicat Mixte du Pays Sud-Charente

#### G . Coût estimatif (reprographie et ingénierie)

Environ **12 500 €HT** incluant :

- Etudes et réunions pédagogiques
- Conception des supports
- Edition de 100 documents
- **Coût des interventions du centre de découverte d'Aubeterre :**
- Séance de lecture des paysages. Intervention d'un animateur du centre de découverte pour une demi-journée d'animations par classe : 125.00€
- Formation aux enseignants. Une demi-journée de formation par le centre de découverte : 150.00€

#### H . Durée d'élaboration

**6 à 8 mois**



### Action 3

#### Sensibilisation des acteurs économiques à la prise en compte du paysage



#### A . Contexte

Chaque citoyen du Sud-Charente intervient dans la production des paysages que ce soit au travers de la manière d'aménager, de planter et d'entretenir sa parcelle. La diffusion de certains usages, de bonnes ou de mauvaises pratiques influent sur les qualités esthétiques partagées par tous. Chacun a donc sa part de responsabilité et est « un paysagiste en puissance ».

Certaines professions, par le nombre ou par l'échelle de leurs interventions, sont prédominantes en la matière : c'est bien évidemment le cas de l'agriculture, des architectes, des artisans, ... Le souci du paysage commun n'est pas toujours au cœur des démarches. C'est pourquoi il apparaît fondamental de sensibiliser, d'aider à la construction « d'une vision et d'une culture paysagère partagée ».

#### B . Objectifs

- Elaborer des réunions de sensibilisation sur le territoire en vue d'orienter les pratiques vers une meilleure connaissance et une meilleure prise en compte du contexte paysager
- Editer des supports techniques adaptés aux différents corps de métiers

#### C . Description de l'action

- Réunions de travail nécessaires à l'élaboration de supports adaptés
- Mise en forme d'un livret (organisé par thématique)
- Sessions de formation ou de terrain (1/2 journée)
- Suivi de l'action (sur la base des indicateurs ci-dessous)

Exemple de thèmes :

- La modification des grandes composantes de la géographie physique
- Les formes et volumes du bâti
- La division parcellaire des sols
- L'aspect des parements, la couleur, la texture, les matériaux
- L'implantation du bâti, la continuité ou la discontinuité
- La densité urbaine

Exemples de cibles : agriculteurs, artisans, aménageurs, lotisseurs, géomètres, architectes, ...



#### D . Indicateurs d'évaluation

- Nombre de réunions de sensibilisation dispensées
- Secteurs professionnels formés
- Nombre de supports techniques distribués

#### D . Partenaires

- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente (CAUE)
- Chambre d'Agriculture
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- Maisons Paysannes
- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN)

#### E . Pilote

Syndicat Mixte du Pays Sud-Charente

#### G . Coût estimatif (reprographie et ingénierie)

Environ 5 000€HT incluant :

- Etudes et réunions de travail
- Conception des supports
- Edition de 100 documents

Environ 350€HT pour une session de formation (1/2 journée)

H . Durée d'élaboration  
3 à 4 mois

### Action 4

Session de formation pour les responsables élus et les responsables techniques de collectivités



#### A . Contexte

A la base de la mise en pratique des politiques de gestion et d'aménagement des territoires, les responsables élus et les responsables techniques de collectivités fixent le cadre des évolutions structurelles et formelles des territoires. Ils interviennent quotidiennement sur le cadre de vie collectif notamment au travers des politiques d'urbanisme dont l'influence est évidente sur la qualité paysagère.

#### B . Objectifs

- Organiser des formations sur le thème de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, notamment afin d'assurer une meilleure prise en compte du paysage dans les projets
- Editer des supports techniques adaptés aux différents niveaux de collectivité locale (communes, urbaines, rurales, Communauté de Communes,...)

#### C . Description de l'action

- Mise en forme de livrets techniques sur des thèmes variés : l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), le Plan Local d'Urbanisme communal et intercommunal, la carte communale,...
- Sessions de formation ou de terrain (1/2 journée)
- Suivi de l'action (sur la base des indicateurs ci-dessous)

#### D . Indicateurs d'évaluation

- Nombre de sessions de formation dispensées
- Nombre de sessions de formation programmées
- Nombre de supports techniques distribués

#### D . Partenaires

- Association des Maires de France (AMF) – Délégation de la Charente
- Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT16)
- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente (CAUE)
- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN)
- Elus et techniciens locaux

#### E . Pilote

Syndicat Mixte du Pays Sud-Charente

#### G . Coût estimatif (reprographie et ingénierie)

Environ **5 000€HT** incluant :

- Etudes et réunions de travail
- Conception des supports
- Edition de 100 documents

Environ **350€HT** pour une session de formation (1/2 journée)

H . Durée d'élaboration  
**3 à 4 mois**

### Action 5

Mise en place d'un réseau de « sentinelles du paysage »



#### A . Contexte

Des ateliers de travail préalables à l'élaboration de la charte paysagère est ressortie l'idée d'identifier des « personnes-relais » chargées à la fois de diffuser un message fort et cohérent quant aux qualités uniques des paysages sud-charentais et d'alerter sur certaines dérives dommageables aux qualités du cadre de vie de tous.

Le rôle sera d'inciter à « penser paysage » à tous les niveaux de décisions, sur toutes les parties du territoire.

#### B . Objectifs

- Etablir un réseau de « sentinelles du paysage »
- Faire remonter les pratiques, qu'elles soient bonnes ou mauvaises
- Inciter à la prise en compte de cette problématique dans tous les projets d'aménagement du territoire

#### C . Description de l'action

- Lancement d'un appel à candidature suivi d'une sélection
- Mise en forme d'une feuille de route
- Suivi de l'action (sur la base des indicateurs ci-dessous)
- Renouvellement des sentinelles par tiers tous les 5 ans



#### D . Indicateurs d'évaluation

- Nombre de sentinelles
- Nombre d'actions, d'intervention des sentinelles

#### D . Partenaires

- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du Poitou-Charentes (CREN)
- Université Populaire de Pays
- Société civile

#### E . Pilote

Conseil de développement

#### G . Coût estimatif

A voir

#### H . Durée d'élaboration

3 mois

+ 1 réunion de cadrage par an



## Action 6

### Organisation d'un concours photographique



#### A . Contexte

Dans le cadre de la mise en place de la Charte Paysagère du Pays Sud Charente, la création d'un concours photo permettra d'impliquer les habitants du territoire, de les inciter à s'exprimer, à prendre une part active dans les actions de la Charte et à se l'approprier. Il s'agit avant tout de mettre en évidence la multiplicité des paysages et la multiplicité des regards.

#### B . Objectifs

##### 1. Généraux :

**- Solliciter les habitants, photographes amateurs ou professionnels, pour prendre des photos traitant de la thématique du Paysage à l'échelle du Pays. Installer dans la durée une culture et une appropriation des paysages du territoire.**

##### 2. Opérationnels :

- Mettre en place un comité de pilotage**
- Organiser et animer la communication.**
- Centraliser les photographies et les informations sur les photographes, les archiver.**
- Organiser la sélection des images (Comité d'exposition)**
- Organiser et suivre la mise en place de l'exposition annuelle.**
- Valoriser l'exposition et la diffuser auprès de tous les publics**



#### C . Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants

#### D . Partenaires

- Conseil de Développement
- Université Populaire de Pays
- Société civile

#### E . Pilote

Centre de découverte d'Aubeterre

## Action 6

### Organisation d'un concours photographique



#### F - Description de l'action

Il nous apparaît nécessaire que la forme de ce concours ne génère pas forcément l'idée d'une compétition, d'un palmarès et d'un « vainqueurs face à des vaincus ». Ce ne doit pas non plus être un nouveau prétexte à la constitution d'une photothèque gratuite à disposition d'un acteur ou d'un autre.

Nous proposons donc que ce concours, annuel et reconduit sur plusieurs années, ait pour finalité la mise en place d'une exposition itinérante diffusée sur le territoire. La sélection des images de l'exposition sera là aussi l'expression d'un regard de 3 « commissaires d'exposition » (Photographe professionnel, Galeriste, Président du Pays, Personnalité du territoire, Agent de photographe, Artiste,...) qui seront désignés chaque année par le Comité de Pilotage du concours.

Décliner ce concours autour d'un thème annuel que le comité de pilotage sélectionnera (« Hommes et paysages », « faune et flore », « tout petit paysage », « paysage de demain ») favorisera l'expression de regards différents, la richesse des productions et le renouvellement de l'intérêt des participants d'une année sur l'autre. La question d'une synthèse, d'une publication au bout de plusieurs années, méritera alors d'être posée.

Droits d'auteur :

Les habitants qui participeront à ce concours seront avant tout des auteurs dont il convient de respecter les droits à partir du moment où débute l'exploitation de ces images. Dans la configuration imaginée ici, l'exploitation débiterait donc avec la création de l'exposition. Nous proposons que la cession de droits sur les images exposées soit l'occasion d'une rétribution, même symbolique, en nature ou en argent, des auteurs.

#### G . Coût estimatif

Environ 6 500€HT incluant :

- Etudes et réunions de préparation
- Scénographie
- Edition d'un recueil

Interventions du centre de découverte d'Aubeterre :

- Réunion de comité de pilotage (1/2 journée) : 125.00€

#### H . Durée d'élaboration

**Premier trimestre 2011** : Sélection du thème annuel par le Comité de Pilotage. Sélection par le Comité de Pilotage d'un « Comité de Sélection » composé de 3 commissaires qui auront pour mission de créer une exposition en retenant un nombre précis d'images parmi toutes celles reçues.

**Avril – Mai 2011** : Communication sur le concours.

**Eté et automne 2011** : Prises de vues par les participants et collecte des images par le Centre de Découverte.

**Automne 2011** : Sélection des photos par les Commissaires.

**Hiver 2011** : Confection de tirages d'exposition / Rétribution des droits d'auteur des photographes retenus.

**Printemps 2012** : Circulation de l'exposition sur le territoire/ Lancement de la seconde édition du Concours.

#### D . Partenaires

- Conseil de Développement
- Université Populaire de Pays
- Société civile

#### E . Pilote

Centre de découverte d'Aubeterre

### Action 7

Promotion des paysages sud-Charentais au travers de la réalisation de supports média



#### A . Contexte

Il n'existe pas en Sud-Charente ni film ni recueil iconographique sur le patrimoine paysager. Les initiatives de cette ordre restent circonscrites à l'édition de plaquettes ou de guides touristiques qui mettent surtout en avant un volet descriptif. Les images qui nous parviennent le plus souvent sont celles d'Aubeterre s/Dronne, du château des Talleyrand-Périgord, de celui de Barbezieux,... Autant dire qu'il s'agit d'une représentation tout à fait partielle et incomplète de la réalité des paysages locaux.

La douceur des ondulations, la transparence de l'air, la richesse de l'architecture, la diversité des Hommes et de leurs pratiques méritent bien qu'on leur rende hommage en les photographiant ou en les filmant.

#### B . Objectifs

- Etablir un témoignage photographique ou filmé à transmettre aux générations futures
- Rendre compte à nos concitoyens d'un état instantané de notre cadre de vie
- Faire partager un point de vue, susciter le débat
- Renforcer les attaches des habitants à leur environnement (au sens large)
- Révéler l'essentiel aux yeux de tous

#### C . Description de l'action

- Définition d'un groupe de pilotage (définition de la démarche, validation, choix)
- Construction d'une méthodologie pour la mise en place de l'action
- Réalisation d'un film ou d'un album
- Organisation de débats
- Distribution / vente
- Suivi de l'action (sur la base des indicateurs ci-dessous)



#### D . Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'exemplaires vendus

#### D . Partenaires

- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente (CAUE)
- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN)
- Conseil de Développement
- Université Populaire de Pays
- Société civile

#### E . Pilote

Syndicat Mixte du Pays Sud-Charente

#### G . Coût estimatif (reprographie et ingénierie)

Pour l'album, environ 23 000€HT incluant :

- Réunions de préparation en vue de la définition d'une méthodologie
- Prises de vue
- Mise en forme du document
- Edition de 150 albums

Pour le film, environ 6 000€HT

#### H . Durée d'élaboration

16 à 20 mois

## Action 8

### Mise en place d'un observatoire photographique et statistique du paysage



#### A . Contexte

Le principe d'un Observatoire photographique du paysage consiste à effectuer des prises de vue sur un territoire donné, qui seront par la suite re-photographiées dans le temps. Ainsi, seront traqués les signes qui permettent de lire les évolutions du paysage et mieux les comprendre. Apportant un regard parfois incisif sur les contradictions et les ruptures du paysage contemporain, il peut amener à prendre les mesures correctrices qui s'imposent. Outil pour l'aménagement, il peut aussi constituer un important dispositif pédagogique pour infléchir les comportements des populations.

#### B . Objectifs

- Identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire
- Analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient
- Suivre les transformations
- Qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés

#### C . Description de l'action (on se basera pour cela sur des protocoles existants à savoir la méthodologie définie par l'Observatoire National Photographique du Paysage)

- Définition d'un groupe de pilotage (orientation de la démarche, validation)
- Construction d'une méthodologie pour la mise en place de l'action
- Réalisation de l'itinéraire photographique (au sol / vues aériennes)
- Mise en forme d'un recueil photographique et descriptif
- Renouvellement de la campagne de photographies tous les 5 ans
- Suivi de l'action (sur la base des indicateurs ci-dessous)

#### D . Indicateurs d'évaluation

- Evolution du nombre / linéaire d'éléments paysagers (haies, ripisylve, arbres isolés, bosquets,...)
- Evolution des occupations du sol
- Superficies imperméabilisées (constructions, routes,...)
- Superficies humanisées (parcelles bâties)
- Nombre d'actes d'urbanisme (CU / PC / DT / PA)
- Taille moyenne des exploitations agricoles
- Nombre d'exploitations agricoles
- Nombre et taille de zones d'activités économiques
- Nombre de documents d'urbanisme (PLU-I, PLU, CC)
- Evolution de la taille des parcelles
- Evolution de la taille des logements
- ...



#### D . Partenaires

- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN)
- Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Charente (CAUE)

#### E . Pilote

Syndicat Mixte du Pays Sud-Charente

#### G . Coût estimatif (reprographie et ingénierie)

- Environ **23 000€HT** incluant :
- Réunions de préparation en vue de la définition d'une méthodologie
  - Prises de vue
  - Mise en forme du document
  - Edition de 150 albums

#### H . Durée d'élaboration

**24 à 30 mois**



## Action 9

### Création artistique mettant en valeur le paysage



#### A . Contexte

Dans le cadre de la mise en place de la Charte Paysagère du Pays Sud Charente, la création d'un festival d'installation d'œuvres artistiques permettra de valoriser les paysages du Pays Sud Charente et d'apporter une dimension artistique novatrice sur ce territoire. Cette découverte artistique et paysagère sera destinée aussi bien aux habitants du territoire qu'aux touristes de passage sur ce territoire. Il s'agit avant tout de mettre en avant les entités paysagères du territoire et de multiplier et diversifier les regards sur ces paysages.

La première édition de ce Festival se déroulera de Juin 2012 à Septembre 2012. Il s'agit d'un événement de création « Land-Art » et de mise en place d'œuvres plastiques éphémères réalisés pour et dans les paysages du Sud Charente. Il sera demandé à plusieurs artistes de concevoir des œuvres pour et dans des sites sélectionnés, en s'inspirant des différentes composantes de ces sites : histoire, géographie, hommes,...

Ce projet est avant tout un projet de territoire qui se veut pérenne (c'est-à-dire la réalisation d'éditions les années suivantes, soit tous les ans ou tous les deux ans), et qui associera l'ensemble des collectivités et acteurs culturels et touristiques locaux concernés. Le Centre de Découverte se propose d'en être le maître d'œuvre.

Cet événement aura un rayonnement local, départemental et régional pour sa première édition. Il devra s'adresser à tous les publics du territoire et les impliquer concrètement.

Les œuvres artistiques seront implantées en des lieux favorisant une mise en scène et une mise en valeur des paysages. Elles pourront être implantées sur des sentiers de randonnée (environ 3 œuvres sur un sentier de 1 heure à 3 heures), ou alors à proximité d'axes de communication fréquentés afin que le public puisse s'y arrêter sur son passage sans être obligatoirement destiné à visiter ce lieu. Ce type de choix se fera par le groupe de travail qui sélectionnera les lieux d'implantation des œuvres.

Ce festival n'aura pas de thématique spécifique afin de laisser les artistes libres d'exprimer leur sensibilité. Mais il faut mettre en avant que cet événement suivra un axe dont les notions fortes sont la création, l'environnement, l'art, le paysage et le territoire.

#### B . Partenaires

- Conseil de Développement
- Université Populaire de Pays
- Société civile
- Artistes locaux

#### C . Pilote

Centre de découverte d'Aubeterre





## Action 9

### Création artistique mettant en valeur le paysage



#### D . Objectifs

- **Faire connaître au public du territoire et au public de passage sur le territoire les grandes entités paysagères qui composent le Pays Sud Charente**
- **Mettre en place un festival artistique innovant pour le territoire**

#### E . Description de l'action

- Mettre en place un groupe de travail et un comité de sélection.
- Veiller au respect du règlement du festival.
- Organiser et animer la communication de cet événement.
- Organiser et suivre la mise en place du festival.
- Mettre en place une résidence d'artistes.
- Mettre en place des animations auprès des scolaires et du grand public.
- Identifier les entités paysagères du Pays Sud Charente.
- Permettre aux artistes du territoire de montrer leur sensibilité et leur regard sur le territoire.
- Renforcer le développement de l'art contemporain et du tourisme sur le Pays Sud Charente.

#### E . Description de l'action

**Mars 2011** : Constitution d'un groupe de travail qui aura 2 missions à réaliser :

- Rechercher et sélectionner les sites qui accueilleront les œuvres.
- Montage de l'appel à projet (Mode de sélection des artistes, la rémunération artistique, critère sur les œuvres, les sites, composition du dossier du candidat, ...)

**Septembre 2011** : lancement de l'appel à projet auprès des artistes.

**Octobre-Novembre 2011** : Constitution d'un Comité de sélection.

**Janvier 2012** : Clôture de l'appel à projet.

**Février 2012** : Pré-sélection des artistes sur dossier par le comité de sélection.

- Mars 2012** :
- Entretien du comité de sélection avec les artistes pré-sélectionnés.
  - Délibération du comité de sélection pour établir la liste des artistes qui exposera.

**Mai 2012** : Mise en place des œuvres sur le territoire par les artistes. Possibilité de mettre en place une résidence d'artistes avec participation de certaines écoles.

**Juin 2012** : Inauguration du festival

**Juin 2012 à Septembre 2012** : Déroulement du festival.

- Octobre 2012** :
- Clôture du festival.
  - Démontage des installations.
  - Lancement de la seconde édition.

